



**PROCES VERBAL
COMITE SYNDICAL DU JEUDI 09 JUILLET 2020**

18h00 Salle des fêtes - Esquerdes

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes à Esquerdes à la suite des convocations adressées à domicile le 30 juin 2020 ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous les délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents

Monsieur Alain MEQUIGNON, Président,
Messieurs Mathieu PRUVOST, Daniel DESCHODT Vice-Présidents,
Messieurs Rachid BEN AMOR, Alain MASSEZ, Bertrand PRUVOST, José BOUFFART, Gérard COLIN, Julien DELANNOY, Jean-Pierre LECLERCQ, Bernard HIBON, Thierry CAZIN délégués titulaires,
Monsieur David GILLET délégué suppléant,
Monsieur Régis VERBECKE à partir de la délibération 2020-10, délégué suppléant.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant

Monsieur Josse NEMPONT, délégué titulaire représenté par Monsieur David GILLET délégué suppléant.
Monsieur Dominique MARQUIS, délégué titulaire représenté par Monsieur Régis VERBECKE à partir de la délibération 2020-10.

Membres suppléants présents mais ne siégeant pas

/

Absents excusés

Messieurs Frédéric SABLON, Jean-Claude DISSAUX, Josse NEMPONT

Le nombre de votants présents jusqu'à la délibération 2020-09 était de : 13

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant jusqu'à la délibération 2020-09 était de : 13

Le nombre de votants présents à partir de la délibération 2020-10 était de : 14

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la délibération 2020-06 était de : 14

Le nombre de pouvoirs était de 0.

Le nombre de délégués suppléants ne siégeant pas était de 0.

Le Comité syndical est accueilli par M. Alain MEQUIGNON, qui remercie les élus pour leur présence et propose l'adoption du compte rendu de la réunion du 06 février 2020 voté à l'unanimité. Il rappelle qu'en ces circonstances sanitaires exceptionnelles les délais réglementaires liés à l'approbation des documents budgétaires ont été allongés. Le Compte administratif 2019 doit ainsi être approuvé avant le 31 juillet 2020. Le comité syndical nomme M. Mathieu PRUVOST secrétaire de séance.

FINANCES

Délibération 2020-08 : Compte administratif 2019 – Compte de gestion

M. Mathieu PRUVOST donne lecture du projet de délibération.

Résultat de clôture :

SECTIONS	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	585 986,26	257 375,11	- 739 986,47	- 154 000,21
fonctionnement	257 375,11		178 512,70	178 512,70

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

M. Alain MEQUIGNON rappelle que le plus gros des travaux est derrière. Une vigilance doit être apportée aux subventions restant à percevoir.

Délibération 2020-09 : Compte administratif 2019 – affectation du résultat

M. Alain MEQUIGNON donne lecture de la délibération.

Le Comité Syndical du SmageAa affecte à l'unanimité le résultat constaté de l'exercice 2019 du budget principal du SmageAa comme suit :

- Déficit d'investissement reporté (D001) : - 154 000,21 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 178 512,70 €

Délibération 2020-10 : Décision modificative n°1

M. Alain MEQUIGNON donne lecture de la délibération.

- ▶ Des mouvements de crédits sont nécessaires afin de pouvoir clore les opérations pour le compte de tiers achevées :
 - Travaux de restauration de la continuité écologique – Sical (161,97 €)
 - Travaux de restauration de la continuité écologique – Arjo Wiggings (121,16 €)
 - Travaux de restauration de la continuité écologique – Moulin Snick (0,01 €)
- ▶ L'aménagement d'un hangar en annexe des locaux de la Maison du Papier sera entrepris courant 2020 par la Communauté de communes du Pays de Lumbres. Des crédits sont nécessaires pour l'aménagement et l'installation du matériel de l'équipe rivière.

- ▶ Conformément à la délibération 2020-09 du 09 juillet 2020, le compte administratif arrête le résultat de clôture suivant :
 - Excédent de fonctionnement 178 512,70 €, affectation en section d'investissement (R1068)
 - Déficit d'investissement - 154 000,21 € (D001)
- ▶ Par décision 2018-08 du 22 mai 2018 le SmageAa a contracté un prêt relais auprès du Crédit Agricole d'un montant de 2 107 725 €. Le capital doit être remboursé sur l'exercice 2020 soit 2 000 000 €.
- ▶ Par décision 2019-08 du 10 octobre 2019 le SmageAa a contracté un prêt relais auprès de la Banque Postale d'un montant de 3 436 422 €. Celui-ci doit être budgétisé sur l'exercice 2020.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité cette modification budgétaire 2020 n° 1. A noter que suite à cette modification budgétaire la section d'investissement du budget primitif 2020 est voté en suréquilibre comme l'autorisent les articles L.1612-6 et L.1612-7 du CGCT.

M. Gérard COLIN demande si un budget prévisionnel a été réalisé pour l'entretien des CIC. Mme Agnès BOUTEL répond que oui, et que ce budget annuel est prévu dans la prospective financière du SmageAa.

M. Daniel DESCHODT propose en mémoire à l'ancien Président Christian DENIS, de donner son nom à un lieu symbolique du SmageAa.

M. Rachid Ben Amor souhaite savoir si des manifestations seront prévues à l'occasion de la fin des travaux de Blendecques notamment.

M. Alain MEQUIGNON répond que oui sur Blendecques mais également sur le site de Saint Martin d'Hardingham. Il soumet également l'idée de créer une maquette afin de symboliser les projets associés à leur cout respectif.

Délibération 2020-11 : Dépenses à imputer au compte 6232 – évènements particuliers

M. Alain MEQUIGNON donne lecture de la délibération.

Après délibération et à l'unanimité le comité syndical décide de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- Prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles du SmageAa et inaugurations
- Frais de restauration des élus ou agents du SmageAa liés aux actions du SmageAa ou à l'occasion d'évènements ponctuels
- Les fleurs, bouquets, et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment les mariages, naissances, décès, départs, ou lors de réceptions officielles

MISE EN VALEUR DES MILIEUX

Délibération 2020-12 : Travaux de restauration de la continuité longitudinale et transversale de l'ancienne pisciculture de Ouve-Wirquin (62) – Indemnité pour perte de récolte

M. Daniel DESCHODT donne lecture de la délibération.

Travaux sur l'ancienne pisciculture de Ouve-Wirquin :

Au vu des aléas climatiques de la fin d'été et de l'automne 2019, la finalisation des travaux prévus sur le site a dû être reportée au printemps 2020.

Ce report va engendrer une perte d'exploitation pour l'agriculteur.

Il a été proposé d'indemniser l'exploitant. L'indemnité pourrait être de 1 500 € au maximum

Délibération votée à l'unanimité.

PERSONNEL

Délibération 2020-13 : RIFSEEP – prise en compte des montants annuels maxima pour les cadres d'emplois ingénieurs et techniciens territoriaux

M. Alain MEQUIGNON donne lecture de la délibération.

Une équivalence provisoire avec des corps de l'État bénéficiant du RIFSEEP a été définie afin que des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale non encore éligibles puissent bénéficier du RIFSEEP, notamment pour le SmageAa les cadres d'emplois d'ingénieur et techniciens territoriaux

Le Comité syndical approuve la mise à jour de la délibération 2018-18 afin de fixer les montants plafonds annuels de l'IFSE et du CIA pour les cadres d'emplois d'ingénieurs et de techniciens territoriaux selon l'équivalence provisoire.

La séance prend fin à 19h15, M. MEQUIGNON remercie encore chaque élu pour sa présence, annonce la date du prochain comité syndical le 27 août et invite chacun à prendre le verre de l'amitié.

Le président,
Alain MEQUIGNON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Mequignon', written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa' around the perimeter and a central emblem featuring a stylized figure or animal.